

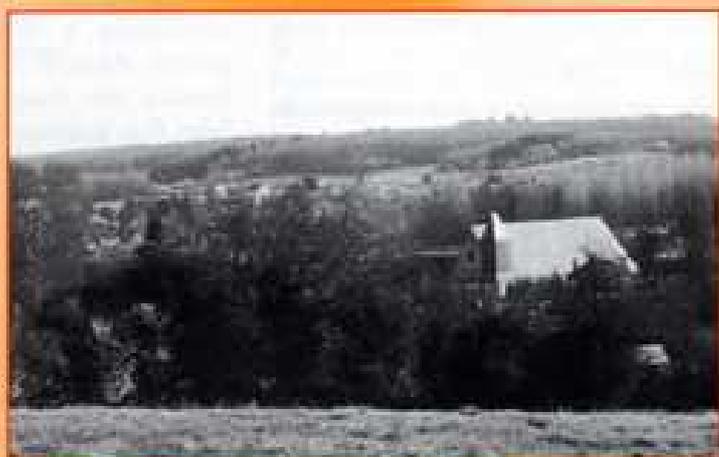
# TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX



N° 61 - Juillet 2005  
Bulletin Communal d'Information

**E**n ce début Juillet je vous souhaite d'agréables vacances d'été.

La circulation dans notre village a été perturbée par les travaux d'installation du gaz. A partir de Septembre une nouvelle organisation de la circulation sera mise en place pour les travaux d'assainissement. Les rues St Just, du Luxembourg, Verte et R. Poisson jusqu'aux H.L.M. seront concernées par cette opération. Les branchements chez les particuliers seront effectués au fur et à mesure



de l'avancement des travaux. La mise en service est prévue pour Avril 2006. La nouvelle station entrera alors en service. Pour son bon fonctionnement, il a été décidé d'y raccorder l'assainissement réalisé sur Changé et Grogneul.

A la rentrée scolaire prochaine une classe de maternelle sera fermée. La garderie organisée au Centre de Loisirs de Changé connaît des difficultés liées à la fréquentation. L'effort des Parents d'élèves pour faire mieux connaître cet accueil, ainsi que le nouveau calcul relatif au coût des heures chez les nourrices devraient permettre d'augmenter la fréquentation. Le déficit aujourd'hui est trop important et les effectifs trop faibles : moins de 15 enfants fréquentent régulièrement la garderie sur les 300 du Regroupement Pédagogique.

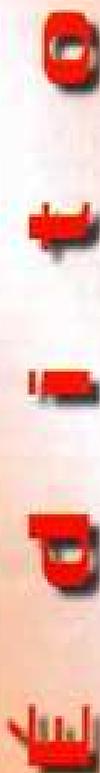
Un chantier plus intellectuel que physique verra le jour en Septembre : la révision du plan d'occupation des sols. Pour répondre à des besoins de réglementation, une procédure d'urgence servira de première étape. Ensuite la réflexion reposera sur les mises en conformité avec les autres documents existants. Il sera aussi question du développement de notre village, les élus étant attachés au site de la Vallée de l'Eure.

Il faudra du temps pour mener à bien cette opération. Le document final verra probablement le jour après 18 à 24 mois de travail et d'enquêtes.

Les vacances scolaires étant là, c'est pour moi l'occasion de vous rappeler qu'il existe tant au Centre de Loisirs qu'à la Communauté de Communes des activités pour vos enfants. Elles sont mises en place par vos élus, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie. Il reste des places dans bon nombre de domaines, faites profiter vos enfants d'activités qu'ils ne pourraient faire seuls.

Profitez bien de vos vacances et bonne lecture.

J.P. Binet, Maire



Le 22 juin, le Syndicat Intercommunal des Eaux a organisé une réunion d'information au centre de Loisirs de Changé à destination de l'ensemble des usagers de Saint Piat et de quelques-uns de Mévoisins intéressés par la première tranche des travaux de mise en place du réseau public en ramifié sous pression. Une réunion de même type a concerné le lendemain le reste des habitants de Mévoisins cette fois pour le gravitaire.

Afin de permettre aux usagers de bénéficier d'une subvention allouée par l'agence de l'Eau telle qu'elle a été proposée à ce jour, il est indispensable en effet que 80 % des foyers raccordables acceptent de s'intégrer à l'opération groupée. L'acte d'engagement qui a été communiqué suite à cette réunion devra être signé et retourné au plus tard le 7 juillet 2005 au syndicat.

Sur Saint Piat, 107 abonnés sont concernés par le raccordement au réseau ramifié sous pression. Les travaux comprendront pour l'essentiel la mise en place d'un poste de refoulement individuel, le raccordement de celui-ci aux sorties d'eaux usées et le raccordement par l'intermédiaire d'une canalisation souple à la canalisation de transfert située sous le domaine public. La banalisation des installations préexistantes telle que la neutralisation de la fosse est également subventionnée. La pompe restera la propriété du Syndicat qui en assurera la maintenance au cours d'une visite annuelle.

Les entreprises ayant été retenues comme moins et mieux disantes commenceront les repérages préliminaires sur le réseau public et chez les particuliers dès juillet et les travaux proprement dits sont prévus pour début septembre pour une durée approximative de quatre mois. Les zones concernées ont été définies par vos élus dans le cadre du zonage d'assainissement approuvé par une enquête publique.

Elles concernent la rue Robert Poisson pour la partie située de la rue Jean Moulin (dont n° 1) à la rue de la Gare, rue de la Gare pour les n° 1 et 3, la rue Verte, la rue du Luxembourg, la rue Saint Just et l'ensemble des bâtiments administratifs (école, mairie, salle polyvalente, etc.). Les éléments recueillis par le bureau d'études E2A lors de la visite préliminaire de ses techniciens à chaque domicile ont permis d'établir le chiffrage de ces travaux sur chaque propriété. Pour Saint Piat, la dépense s'inscrit dans une fourchette allant de 2 000 à 6 700 €, subventions comprises.

Le paiement interviendra pour :

- 30 % avant le 15 octobre 2005
- 30 % avant le 15 décembre 2005
- 40 % avant le 15 mars 2006.

Une participation forfaitaire de 1 000 € TTC dite "taxe de raccordement" sera en outre exigible au moment du branchement sous domaine public prévu en mars 2006.

En cas de non réponse ou de refus, conformément à la loi, un usager aura deux ans pour réaliser son raccordement au réseau d'assainissement et ce à ses frais sans aucune subvention.

Afin de permettre à la station d'épuration de fonctionner au plus tôt dans les meilleures conditions possibles il a été décidé le raccordement dans un même temps de l'avancement des travaux du réseau de la station de Changé qui sera ensuite démolie. Le coût total des travaux sous domaine public s'établira alors à 1 015 € pour le réseau et à 122 000 € pour le bypass de la STEP de Changé, montants financés par les subventions en partie du Conseil Général et de l'agence de l'Eau, puis par un emprunt à taux 0 sur 15 ans auprès de la dite agence.

Sur un plan purement technique, la société Grundfos a été retenue pour la fourniture des postes de refoulement à installer chez chaque usager du fait de la fiabilité du matériel proposé. Hauteur totale de la cuve à enterrer :

2,20 m. Diamètre : 0,80 m. Poids sans la pompe : 142 kilos. Nombre de vidange par jour : 2 soit une période de remplissage de 6 heures. Débit moyen : 450 l/jour. Volume à pomper par vidange : 225 l.

Le poste est réalisé en polyéthylène haute densité PE HD, les formes géométriques et les nervures extérieures assurant une résistance aux pressions du terrain et à la poussée de la nappe phréatique.

La pompe sera de type submersible à roue dilacératrice type SEG, c'est-à-dire destinée au pompage des eaux usées domestiques utilisant des tuyaux de petit diamètre, avec un moteur monophasé 1x230 V pour un débit maxi de 18,7 m<sup>3</sup>/h. Ce modèle de pompe bénéficie, entre autres, de protections intégrées, d'un système de déchetage amélioré, d'un câblage en polyuréthane complètement hermétique. Elle peut fonctionner en continu en immersion complète, le tout sous maintenance simplifiée.

Vos élus délégués au bureau du Syndicat des Eaux assureront une permanence en la mairie de Saint Piat le lundi 4 juillet de 16 h à 20 h et le samedi 6 août de 9 h à 12 h, jours et heures auxquels ils seront à disposition pour tout renseignements complémentaires.

Henri Laize, Bureau SIE

Plomberie  
Chauffage (fioul et gaz)  
Sanitaire (cuvettes, salle de bain, carrelages)  
Ramonage  
Couverture



**Faure Stéphane**  
3, rue des Plantes  
Grogneul - 28130 Saint-Piat  
Tél. : 02 37 32 46 81

# Syndicats

## Rapport d'activité du SIRMATCOM pour 2004

Le Syndicat mixte pour le traitement et la collecte des ordures ménagères vient d'élaborer et de publier son rapport annuel d'activité pour 2004.

● **Territoire desservi :** Le Sirmatcom regroupe 31 communes réparties sur quatre cantons (Auneau, Chartres Nord-Est, Maintenon et Nogent-le-Roi) soit 36 973 habitants tous desservis en porte à porte. Il s'agit d'un milieu principalement semi rural (7,96 % de logements collectifs) de 329 km<sup>2</sup> avec une densité moyenne de 125 hab/km<sup>2</sup>.

Exécutif : En février 2005, suite à des modifications administratives, l'exécutif du syndicat a été remanié en partie lors d'élections et se présente dorénavant comme suit :

- Président : M. Daniel Morin, maire de Pierres.

- 1<sup>er</sup> vice-président chargé des finances : M. Robert Bourdy adjoint à Saint Symphorien le Château.

- 2<sup>ème</sup> vice-président chargé des déchetteries : M. Henri Yvard, adjoint à Nogent-le-Roi.

- 3<sup>ème</sup> vice-président chargé des collectes : M. Henri Laize, conseiller municipal à St Plat.

- 4<sup>ème</sup> vice-président, chargé de la communication : M. Gérard Malhe, maire de Droué-sur-Drouette.

### ● Collecte des ordures ménagères

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, la fréquence de collecte est d'une fois par semaine (C1) pour toutes les communes du syndicat, excepté pour la commune de Nogent-le-Roi qui à sa demande a conservé la seconde collecte (C2) moyennant un taux de taxe supérieur. Toujours depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, la collecte sélective est effectuée une fois tous les quinze jours (C1/2) pour toutes les communes du syndicat. De même, il a été décidé de collecter le verre ménager en apport volontaire et d'utiliser le 2<sup>ème</sup> compartiment pour les journaux magazines.

Cette collecte a nécessité la mise en place de prêt de 16 000 bacs individuels soit un volume de 3 722 000 litres pour une valeur comptable de 800 000 €. La maintenance de ces bacs et leur gestion sont assurés en régie.

Toutes origines et matériaux confondus, la quantité de déchets collectés ou traités sur le territoire du syndicat a été de 25 869 tonnes. On observe donc une augmentation de 4,51 % par rapport à 2003.

Tonnage hors déchetterie :

- Ordures ménagères : 9 457 tonnes

- Emballages : 1 766 tonnes

- Journaux-magazines : 377 tonnes

- verre en apport volontaire : 758 sur 7 mois

- Encombrant : 15 tonnes.

En ce qui concerne le verre, 102 colonnes

venant renforcer celles déjà exploitées en régie ont été mises en place fin mai 2004 sur l'ensemble des 31 communes à des emplacements désignés par les mairies. La collecte en a été confiée à Onyx, entreprise avec laquelle le syndicat est lié par marché jusqu'à fin juin 2006.

Rappelons qu'en ce qui concerne Saint Plat, ces colonnes ont été disposées comme suit :

- Saint Plat centre : derrière l'église devant les pompiers.

- sortie de village vers Jouy.

- Château d'eau de Grognoul.

- Virages de Changé.

### ● Collecte de verre

Sur l'ensemble, du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 1<sup>er</sup> juin 2005, 1 354 tonnes de verre propre ont pu être collectés et recyclés par St Gobain, ce qui représente pour le syndicat une économie de traitement de plus de 80 000 €.

Pour l'anecdote, sur les 31 communes, Saint Plat se classe en 5<sup>ème</sup> position pour cette collecte avec un ratio de 27 kg/hab (fourchette entre 35 kgs pour Pierres à 13 pour Saint Lucien, Maintenon stagnait à 14).

Dans un même temps, la séparation des journaux magazines a généré une économie de plus de 145 000 €.

Grâce à cette modification de collecte, ces deux produits qui jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2004 faisaient l'objet d'une facturation de la part de Sitreva sont maintenant générateurs de recette.

● **Collecte en apport volontaire des végétaux :** Ce service a été mis en place et exploité en régie à compter de juillet 2001 afin de diminuer la collecte de ces déchets dans les ordures ménagères. Elle est effectuée deux fois par semaine. Un bac a été installé courant 2004 sur la zone artisanale de Saint Plat, dans le virage avant d'accéder sous le tunnel SNCF.

● **Déchetterie :** Le syndicat compte quatre déchetteries réparties sur les communes de Pierres, Nogent-le-Roi, Droué-sur-Drouette et Harleville, soit pour 9 243 habitants (moyenne nationale 15 300 hab.). Elles récupèrent une quarantaine de produits n'étant pas collectés en porte à porte (déchets verts, encombrant, toxiques...). L'exploitation a été confiée en 1999 au Symiris devenu depuis Sitreva, le Sirmatcom restant propriétaire des lieux.

Il y a été déposé plus de 12 000 t de déchets sur l'ensemble en 2004 se répartissant comme suit :

- Pierres : 4 468 t soit + 14,45 %

- Nogent : 2 095 t soit + 12,15 %

- Harleville : 2 395 t soit + 4,53 %

- Droué : 3 413 t soit + 21,06 %

Les gravats (42 %) représentent toujours la plus grande quantité d'apports suivis par les végétaux (25 %) et le tout venant (13 %).

La fréquentation de ces déchetteries a augmenté de 18 % par rapport à 2003 soit 134 613 visites pour 2004 (Droué : 38 601 %, Harleville : 20 353 + 3 %, Pierres : 49 702 + 23 %, Nogent : 25 957 + 9 %). On peut alors considérer que chaque habitant est allé en moyenne 3 fois en déchetterie en 2004, la moyenne nationale étant de 1,1 visite par an en 2001 (source ADEME). En moyenne, 91 kg de déchets ont été déposés à chaque visite.

Rappelons que pour les personnes ayant des difficultés réelles à se rendre en déchetteries pour y déposer des encombrants qu'un ramassage spécial exploité en régie a été mis en place en tant que service à la population et fonctionne sur rendez-vous tous les mardis.

● **Traitement :** Le syndicat bénéficie de plusieurs unités de traitement. Le centre de tri de Rambouillet (Seor) pour les emballages en mélange. L'usine d'incinération de Ouarville (Valorys) aux normes jusqu'en 2009, d'une capacité de 120 000 tonnes/an et productrice d'électricité revendue à EDF avec revalorisation de mâchefers, métaux ferreux et non ferreux. Des plateformes de compostage (traitement des déchets verts). Décharges de gravats.

● **Indicateurs financiers :** La gestion des collectes est déléguée par contrat à la Scé Onyx-Soccoim et ce jusqu'au 31 juin 2006. Le coût de ces collectes pour l'année 2004 s'est élevé à 1 115 347 €. Les coûts de traitement se sont élevés à 3 295 248 €. Soit un total de 4 410 595 €. L'exploitation des déchetteries a coûté 304 139 € de plus qu'en 2003. Le gardiennage représente à lui seul un coût de 344 534 € soit une augmentation de 7,33 %. Le Sitreva avec consultation des syndicats primaires planche sur une nouvelle répartition des heures et des jours d'ouverture pour endiguer cette évolution.

A ce jour, le résultat du fonctionnement du Sirmatcom pour l'année 2004 se traduira principalement pour le contribuable par une baisse du taux de la TOEM sur sa feuille d'avis d'imposition de la taxe foncière de 24 pour 2004 à 23 pour 2005. Rappelons que ce taux était monté à 26,80 pour 2003 au plus fort de la crise provoquée par les errances du Symiris.

Vos deux délégués locaux se tiennent à disposition sur rendez-vous à la mairie et tous renseignements peuvent être obtenus téléphoniquement au secrétariat du syndicat au 02 37 18 09 24.

# Les associations

## Résumé de nos activités

au cours du 1er semestre 2005 :

### 4 janvier :

Présentation des voeux du Président aux membres du club en souhaitant que ses activités se poursuivent avec succès au cours de cette nouvelle année. La galette des Rois offerte au goûter a été très appréciée de tous.

### 1er février :

Election de la moitié des membres du bureau. A l'issue de la séance, tous ont été réélus.

### 15 février :

A l'occasion de la Chandeleur, crêpes maison arrosées de cidre ont été dégustées avec plaisir.

### 18 février :

De nombreux membres du club se sont joints à une sortie organisée par un voyageur pour assister à la revue « HOLLIDAY ON ICE » -DREAMS- au Zénith à Paris. Ce spectacle a ravi toutes les personnes qui ont pu y assister.

### 13 mars :

Après-midi dansant animé, comme l'année précédente, par l'orchestre « Michel DAN » qui a permis aux danseurs de passer un bien agréable moment aux sons de ses morceaux si variés et entraînants.

### 3 mai :

Buffet campagnard à la salle des fêtes

Les réunions du club ont lieu les 1er et 3ème mardis de chaque mois, de 14h30 à 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Piat.

offert aux membres du club, suivi d'un loto l'après-midi, avec remise de lots aux gagnants. Ce repas s'est déroulé dans les meilleures conditions et a réuni l'ensemble des membres marquant ainsi sa bonne cohésion.

### 24 juin :

Une sortie est programmée organisée par le club de Gas. Il s'agit d'une journée découverte dans le bocage normand. Nous en reparlerons ultérieurement.

### 26 juin :

Comme l'année dernière, le club de la vallée participera à la brocante de Saint-Piat.

Le Bureau

## Les Amis d'Illschwang

Le 26 juin les « Amis d'Illschwang » organisent la foire à tout Place de la salle des fêtes. Un grand merci à tous les habitants de St Piat qui participent encore très nombreux à cette manifestation locale. Les membres de l'association sont très heureux de fêter la naissance de Hannes, le fils de nos amis bavarois Cassandra et Martins, né le 2 juin 2005.

Le Jardin d'Illschwang sera prochainement aménagé par les bénévoles, d'un blason offert par la municipalité bavaroise lors de notre séjour en 2004. Nous apprécions chaque jour la visite des très nombreux promeneurs qui profitent de cet espace vert très agréablement fleuri par la municipalité.

Françoise Simonnet  
Présidente « Les amis d'Illschwang »

### TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES  
TOUS LES JOURS  
À TOUTE HEURE  
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. 02 37 32 36 31

### Confortec

Chauffage toutes énergies  
Entretien - Ramonage  
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. 02 37 32 31 32  
Fax 02 37 32 44 40



# Union locale des Anciens Combattants

## Les associations

SAINT-PIAT, MEVOISINS,  
CHARTAINVILLIERS

### NOS ACTIVITÉS :

A la fin du mois de janvier, les anciens combattants de St Piat ont tenu leur assemblée générale. Après avoir dressé le bilan de l'année 2004, l'assemblée a reconduit à l'unanimité le président Robert Ducasse dans ses fonctions. Le bureau a ensuite préparé le Congrès départemental qui s'est tenu cette année à Châteaudun.

L'assemblée générale s'est conclue par la dégustation de la traditionnelle galette des Rois.

#### 13 mars 2005 :

Le Président R. Ducasse et Claude Buisson, vice-président, représentent les anciens combattants de St Piat au Congrès départemental de Châteaudun. Lors du congrès, on a évoqué le problème du regroupement des associations d'anciens combattants. La Fédération estime qu'il faut rester prudent et respecter les associations locales tout en veillant à ne pas laisser les camarades isolés dans leurs communes.

Mais à terme, ces regroupements semblent inévitables. Monsieur Gougis rappelle le fonctionnement de la commission d'aide sociale, insiste sur son importance et son utilité. Il regrette qu'elle ne soit pas plus sollicitée par les anciens combattants dans le besoin.



Cérémonie du 8 mai 2005.

Enfin, en présence du Sous-Préfet et du Député-Maire Alain Venot, les anciens combattants font part de leurs inquiétudes sur le devenir des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants qui sont menacés, et la diminution de l'enveloppe budgétaire pour 2005. Les anciens combattants ne nient pas les difficultés du gouvernement, mais estiment que c'est mesquin de leur faire payer ces difficultés, eux qui en leur temps n'ont pas refusé d'aller défendre la France.

### LES CÉRÉMONIES :

#### 19 mars :

Commémoration du 43<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. Une gerbe est déposée en souvenir des 30 000 soldats tombés pour la Patrie.

#### 8 mai :

Dans nos trois communes nous avons célébré le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation nazie. Après le dépôt de gerbe accompagné des sonneries réglementaires, l'assistance était invitée à se recueillir en mémoire des morts tombés lors de ce conflit. A St Piat, souvenons-nous de René Segouin, mort sur le front en juin 1940, du Lieutenant Dolzy et des valeureux Tirailleurs sénégalais tombés en juin 1940 sur les terres de notre commune. Souvenons-nous de

Madame Blondelle, de Marcel Binet, Maurice Roger et René Bigot morts en déportation, de Raymond Vauvilliers et Robert Poisson tués lors des combats de la libération de St Piat en août 1944, et d'Albert Lehoux et André Legros victimes civiles.

Nous devons tous ensemble perpétuer le souvenir de nos aînés tombés au Champ d'Honneur pour la Liberté de notre pays, afin que leur sacrifice ne soit pas vain ! Lors des prochaines cérémonies du souvenir nous souhaitons être accompagnés par le plus grand nombre, en particulier les jeunes qui détiennent l'avenir de la Patrie.

#### 18 juin :

Célébration à Maintenon du 65<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du Général De Gaulle.

Le Bureau.

### PROCHAINES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR :

#### 15 août :

61<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de St Piat

#### 11 novembre :

87<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la première guerre mondiale 1914-1918.

### EBENISTERIE MENUISERIE

Meubles sur mesure  
Agencement - Escalier

### SARL J. COGNEAU

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12

Fax. 02 37 32 33 84

L'Amicale a essayé encore cette année d'offrir des activités de loisirs dans nos villages. Après quelques "soucis" en danse, cirque, Hip-Hop et gym, le rythme a été repris dès janvier.

La rando de nuit sur la commune de Bougainval a attiré un grand nombre de familles (6 km de marche à la lueur des flambeaux, visite de la ferme médiévale, halte à l'observatoire, casse-croûte, intermède théâtraux...) une nuit bien remplie, surtout pour les plus petits.

Pour la fin de l'année 2004, nous avons tenté une décoration originale de

l'Eure près du pont de St Piat. Nous aimerions amplifier ce genre d'animation si quelques bénévoles supplémentaires venaient gonfler les rangs des membres actifs.

Le spectacle de Noël, cette année en plein air, a été perturbé par une pluie très très humide !!! Les spectateurs, petits et grands, étaient pourtant au rendez-vous. Ils ont pu aider le Père Noël à retrouver son traîneau ; ce qui nous a permis de passer un bon Noël quelques jours plus tard.

Le samedi 10 septembre 2005, les inscriptions pour les activités

2005/2006 auront lieu comme d'habitude à l'école de Saint Piat.

Pour proposer à nouveau des animations à toute la population, l'Amicale a besoin de bénévoles. Elle compte sur vous le vendredi 9 septembre à 20 h 30 à la Salle Polyvalente de Chartrainvilliers pour son Assemblée Générale.

A l'année (scolaire) prochaine !

Bonnes vacances à tous.

Edith Guoin

Présidente de l'Amicale

## La Bibliothèque

Comme tous les ans, au mois de juin, notre collaboration avec l'école s'interrompt le temps des vacances. Cette année, la bibliothèque a reçu les classes tous les mardis et un jeudi sur deux. Afin d'offrir un meilleur service aux enfants, certaines classes venaient en groupe. Nous pouvions ainsi faire des animations et être davantage à l'écoute des élèves, les conseillers dans leur choix de livre. Notre équipe de bénévoles s'est énormément investie dans cette tâche très prenante. Moins

nombreuses cette année en raison du départ de deux de nos bénévoles, la mise en place des permanences a été plus lourdes pour celles qui restaient ! Etre disponible régulièrement n'est pas simple lorsque les enfants, petits-enfants ou parents demandent notre présence !

L'année prochaine s'annonce encore plus difficile : notre pilier, Marie-Odile Généau responsable des animations reprend elle aussi une activité. D'ores et déjà, nous avons prévu avec l'école

de réduire à une journée par semaine seulement la venue des classes à la bibliothèque. Les élèves ne viendront plus qu'une fois par mois, alors que jusqu'à présent, ils venaient une fois tous les 15 jours.

Cet état de fait nous désespère. Nous souhaiterions vraiment que les mamans, papas, mamies ou papis ayant un peu de temps libre viennent nous rejoindre. Si nous étions plus nombreux, la charge serait moins lourde et nous pourrions comme les années précédentes proposer à l'école deux jours par semaine de collaboration. Si vous souhaitez vous investir, venez nous rejoindre et contactez Geneviève Limeul au 02 37 32 41 02.

Merci beaucoup, et bonnes vacances à tous.

Geneviève Limeul  
Responsable  
de la bibliothèque



**setael**  
Imprimeur

Tous vos imprimés

6, rue Francis-Vovelle

28000 Chartres

Tél. 02 37 88 11 20

Fax. 02 37 88 11 26

e-mail : [imprimerie@setael.fr](mailto:imprimerie@setael.fr)

**P L O M B E R I E**  
**C H A U F F A G E**

**Marc**  
**ROBILLARD**

10, bis rue des Martels  
28130 SAINT-PIAT

**02 37 32 36 12**

# La Fête de la Pêche

# Les associations

Depuis plusieurs années, le premier week-end du mois de juin est consacré à la Fête de la Pêche. Grâce à la Société des Pêcheurs de Saint Piat, Jouy, Saint Prest, un concours réservé aux enfants est organisé à l'Arboretum de Saint Piat.

En ce samedi 4 juin, une certaine effervescence règne dès le matin autour du plan d'eau, il faut matérialiser les emplacements pour le concours de l'après-midi et prévoir des postes pour les concurrents de plus en plus nombreux au fil des ans, preuve du succès grandissant de cette manifestation.

Un lâcher de cent truites environ se déroule pendant l'heure du déjeuner, dès 14 heures les fines gaules commencent à arriver et à piaffer d'impatience avant le coup d'envoi du concours. Une soixantaine de participants (record battu) donnent ainsi libre cours à leur plaisir favori. Il faut préciser que le concours se fait en quatre manches de vingt minutes à des endroits différents pour chaque participant afin de donner une régularité à cette épreuve.

Il est amusant de constater que les nombreux parents présents participent à leur manière à ce concours (aide pour sortir le poisson, mais le plus souvent pour démêler les lignes ou changer les hameçons).

A la fin de l'épreuve, les organisateurs passent de poste en poste pour la traditionnelle pesée, en vue d'établir un classement. De superbes lots offerts par des sponsors généreux viennent récompensés tous les enfants ainsi qu'une médaille.

Un grand bravo aux organisateurs pour cette opération de promotion de la pêche et ne doutons pas que les enfants seront sensibilisés par cette fête proche de la nature et la défense de l'environnement.

Les classements

## Moins de 12 ans

1<sup>er</sup> DURACHE Cédric 8 prises 2,390 kgs

2<sup>ème</sup> FOURRE Typhanie 6 prises 1,930 kgs

3<sup>ème</sup> HUBERTY Cédric 7 prises 1,360 kgs

## Plus de 12 ans

1<sup>er</sup> DIZENENS Joye 9 prises 2,745 kgs

2<sup>ème</sup> PROVENDIER Tony 3 prises 0,715 kgs

3<sup>ème</sup> MESGUICH Guillaume 2 prises 0,685 kgs

Les organisateurs remercient :

- La Municipalité de Saint Piat pour la mise à disposition du site et pour les lots offerts aux participants.
- Les sponsors de Jouy, Saint-Prest, Saint-Piat et, en particulier, Claude DANIEL du Bar des Sports à Saint Piat qui, en plus des lots a offert gracieusement une boisson à tous les compétiteurs.
- La Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir
- Les Municipalités de Jouy et de Saint-Prest
- Avenir Pêche à Barjouville.

Alain Lebaille et Gérard Bruyez



# Les associations

## V.T.T. Saint-Piat - Les Garennes

**26 licenciés pour 2005.**

-Age : minimum 12 ans – maximum 60 ans.

-Sexe : filles et garçons

-Critère : aimer la pratique du V.T.T. en groupe

-Sortie : 1 fois par mois à l'extérieur.

Les Garennes toujours en forme !

Le dimanche 5 juin 2005 le club organisait une sortie longue distance 110 kms, 16 licenciés des Garennes se lancent dans ce défi un peu fou.

Départ de St Piat à 6h30, traversée d'Épernon, de St Léger, Gambeseuil, Gambais, Ermeray et retour par Yermenonville.

Aucun abandon, défi réussi !

Bravos les Garennes.

Dimanche 26 juin 2005, RAID DES YVELINES (110 kms).

Si vous souhaitez découvrir les chemins de la Vallée de l'Eure, encadré par une équipe sympa, venez le dimanche à 9h parking de la gare de St Piat.

Pour tous renseignements :

Didier : 02 37 22 49 71

Bernard : 02 37 32 34 39

Le Président, L. LIVA

### CODE DU VÉTÉTISTE ET DE TOUT CONDUCTEUR A MOTEUR

- 1 - Céder le passage aux autres randonneurs, à pieds, à cheval, etc...
- 2 - Ralentir à proximité des randonneurs équestres ou pédestres, les dépasser avec précaution après avoir prévenu.
- 3 - Contrôler sa vitesse dans les passages sans visibilité.
- 4 - Rester sur les pistes ou chemins autorisés pour éviter de détruire la végétation, éviter de passer dans les cultures.
- 5 - Passer à distance des animaux sauvages et ne pas effrayer les animaux domestiques.
- 6 - Ne jamais jeter de débris sur le sol, les conserver jusqu'à la plus proche poubelle, ramasser ceux qui traînent.
- 7 - Respecter la propriété privée et publique.
- 8 - Apprendre à rouler en autonomie totale, préparer son itinéraire, prévoir son ravitaillement, savoir réparer.
- 9 - Ne pas sortir seul pour une randonnée en terrain inconnu, laisser des informations sur son itinéraire à ceux qui restent.
- 10 - Savoir en toute occasion rester modeste, discret et aimable.
- 11 - Porter un casque en toutes circonstances.

Ph. Simonnet

## L'A.S. Football Saint-Piat

### LA SAISON 2004/2005 SE TERMINE

L'AS ST PIAT termine en milieu de tableau et à la deuxième place du fair-play. Beaucoup de satisfaction des joueurs de se retrouver le dimanche sur les stades et de représenter sportivement notre village.

Le découpage des poules pour la saison 2005/2006 ne sera connu qu'en septembre.

Si vous souhaitez participer à ce championnat – adultes et adolescents – vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de Ph. SIMONNET au 02 37 32 44 26. L'AS ST PIAT organisera le 26 novembre 2005 sa traditionnelle soirée à la salle des fêtes.

A bientôt sur les stades.

Françoise Simonnet, Présidente AS Foot Saint-Piat.

Pour  
des fêtes  
gourmandes



Pour vos cérémonies,  
toute une gamme de pièces montées  
et entremets personnalisés et originaux

☎ 02 37 32 30 42

Conditions pour les cadeaux d'entreprise

## Remise de médaille

L'année 2004/2005 aura été une année instructive pour Marie Lexane Legroux. Diverses places de 1ère, 2ème ou 3ème aux compétitions départementales.

Deux 1ères places en équipe kata et combat (individuel) en inter-régional à Nantes (120 clubs), premier titre combat inter régional de l'histoire du club ESMP KARATE (celui-ci fêtera ses 30 ans en 2006). Elle a été sélectionnée pour participer aux stages régionaux kata à Blois animés par Céline Poitevin (ancienne de l'équipe de France Kata).

Marie Lexane grâce à ses performances durant l'année aura eu la chance de participer au Championnat de France Combat à la célèbre Halle Carpentier et à l'Institut du judo pour le kata (où elle ira jusqu'en 1/4 de finale, battue malheureusement par la jeune fille qui finira 2ème). Très belle année sportive pour cette jeune fille de 9 ans. Son professeur Didier Beaujean peut être fier de son élève.



Vendredi 10 juin 2005, le Président du Conseil d'administration de la Caisse du Crédit Agricole du Val de France, M. Dominique Lefèvre a remis à M. Jean-Pierre Binet les insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole, décernés par le ministère de l'Agriculture.

direction du Crédit Agricole, Mesdames et Messieurs les élus de Saint-Piat, ainsi que la famille de M. Bnet ont assisté à cette remise honorifique.

Un vin d'honneur convivial a scellé cette remise de médaille.

F. Simmonet

Messieurs Cornu, Sénateur Maire de Fontenay-sur-Eure, Gorge, Député Maire de Chartres, Guéret, Conseiller Régional, Bellanger, Maire de Maintenon et Président de la Communauté de Commune, Messieurs les cadres de



### Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE  
CHASSE ✓ VINS  
AMORCES ✓ ESCRES

Tél. 02 37 32 30 04

Fermature : Dimanche après-midi  
Lundi toute la journée



**HUBERT**  
**Alain**

Maçonnerie - Rénovation  
Couverture

24, rue de la République  
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

*Sylvia*  
*Coiffure*

16 Place Sadorge  
MAINTENON

Tél. 02 37 23 02 02

# En bref...

## 14 juillet

Le 13 au soir retraite aux flambeaux. Feu d'artifice au stade de Mévoisins

Le 14 : 11 h 30 revue des pompiers à l'arsenal  
14 h 00 concours de boules à l'Arboretum.

## 15 août

60<sup>e</sup> anniversaire de la libération de St Plat.

## Repas des anciens

Samedi 17 Septembre 2005 à la salle des Fêtes de Saint-Plat.

## Horaires d'été de la Mairie

Mardi : 17 h à 18 h 30 - Mercredi : 10 h à 12 h - Samedi : 9 h 30 à 11 h

La mairie sera fermée : Samedi 9, 16, 30 juillet et samedi 13 et 20 août.

## Communauté de communes des terrasses et vallées de maintenon

Stages été ados 2005 : renseignements et inscriptions en mairie.

## Route du Blé

Fascicules sur les différentes manifestations jusqu'au mois d'octobre disponibles en mairie.

## Rappel

**Bruits de voisinage** : les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne du fait de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

**Brûlage des déchets végétaux** :

- totalement interdit du 1er avril au 30 septembre
- Tout autre déchet est à déposer en déchetterie.

# Bonnes vacances à tous !